

Veille régionale pour les PME

Référence : De Smet, M. « Chaque région aura son service de veille stratégique ». *Les Affaires*, 26 octobre 2002.

Mots clés : veille; PME; développement économique.

Contexte :

Un centre de recherche du Québec voulait diversifier ses activités de veille en offrant aux PME un service de veille régional.

Problème identifié :

Selon les sondages effectués par le centre, la moitié des PME québécoises n'utiliseraient aucune approche de veille structurée.

Causes du problème :

Avec la mondialisation des marchés, la veille s'avère l'un des outils les plus efficaces qu'une PME puisse utiliser afin de demeurer compétitive. Cela lui permet d'être au fait des informations pertinentes de son secteur d'activité; par exemple, la veille permet de mieux connaître ses concurrents et ce qu'ils font.

Objectifs à atteindre :

Pour ce centre de recherche, l'objectif était de créer un engouement dans les différentes régions du Québec pour l'intégration de pratiques de veille. Le centre souhaitait que ces pratiques contribuent au développement économique régional et qu'elles incitent les entreprises à créer des approches d'affaires communes.

Solution envisagée :

Le centre de recherche a alors envisagé de diversifier ses activités de veille en intégrant un service de veille régionale qui serait offert aux PME.

Mise en œuvre de la solution :

Pour ce faire, le centre de recherche a approché les centres locaux de développement ainsi que les corporations de développement économique en vue de leur confier le mandat de gestion des différents services régionaux de veille. Pour commencer, le centre allait appuyer les coordonnateurs régionaux issus de ces organisations de développement économique lors de la mise en place du projet-pilote, par la suite, chaque coordonnateur devait s'assurer du bon fonctionnement du service de sa région. Entre autres choses, le coordonnateur devait sélectionner les experts en veille qui récupéreraient l'information nécessaire pour alimenter le service régional. Pour lancer le projet-pilote, cinq ou six PME de chaque région allaient être choisies. Ces entreprises allaient être alors rencontrées par un professionnel du centre afin qu'il puisse bien délimiter leurs besoins en information. Par la suite, afin d'atteindre l'autofinancement des services, la participation d'une douzaine de PME par région allait être nécessaire.

Résultats atteints :

Le centre de recherche visait à établir une dizaine de services de veille régionaux dans un avenir rapproché; et à plus long terme, il prévoyait d'implanter un service de veille national dans lequel les PME seraient jumelées en fonction de leur domaine d'activité.